

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 2025

Présents : Isabelle Thomas, Marie-Danièle Fouque, Linda Klein, Jean-Paul Alberge, Sylvie Alberge, Arnauld Helluy, Denise Bazelle, Brice de Diesbach, Laurent Proust, Isabelle Segura Mary

Ordre du jour

- Comptabilité 2024 et incidences sur les cotisations et le cout des AG (salle de l'AG)
- Organisation des Ateliers le dimanche après midi
- Ordre du jour de l'AG du lundi : voir ce qui a déjà été défini dans le Compte-rendu de Sylvie de la réunion du conseil d'administration du 8 janvier 2025

(Pour rappel :)

"Thème de notre Assemblée générale de juin (lundi de Pentecôte)

On pourrait commencer la matinée par une salutation par le cœur, suivie d'une méditation.

Arnauld nous présente la méditation 12, qui pourrait être lue ce jour-là, une méditation parfaitement adaptée à cette lumière de l'ESPRIT.

Il va nous la scanner et nous l'envoyer.

On pourrait proposer un travail autour du texte de Melchisédech (message canalisé le 15/02/2003), texte que Jean-Paul nous enverra à tous.

Nous décidons ensemble de ne pas choisir le thème, mais d'écrire la phrase suivante dans l'INF'ODICE :

(*) « Afin d'être au plus proche de ce que vous souhaiteriez partager, nous vous proposerons, lors de notre Assemblée générale, un partage du cœur autour d'un thème que nous définirons ensemble lors de notre visio du 16 avril »."

==> "Qu'est-ce que L'ODICE peut offrir par le cœur ?"

Validation du dernier CR

Celui-ci a été validé par retour de mail par la majorité du bureau.

Pour info

La méditation et le texte de Melchisédech sont renvoyés en direct par Jean-Paul à chacun par mail.

Que concrétise-t-on ?

Concernant le texte :

En AG, le texte sera lu dans son entièreté le lundi matin.

En CA, nous allons sélectionner quelques phrases (merci à chacun de vous de faire votre sélection pour notre prochain CA, phrases qui résonnent par rapport à notre développement intérieur).

Lors de l'AG, nous proposerons ces phrases et choisirons collectivement celle sur laquelle travailler.

L'idée serait de s'intérioriser sur cette phrase, et de vivre un partage autour de celle-ci.

Comptabilité

Jean-Paul nous offre un point sur la comptabilité 2024 (qu'il nous envoie par mail), et remercie Isabelle Thomas d'avoir accepté de vérifier les comptes 2024

Jean-Paul rappelle les textes de loi concernant les associations. Dans le cadre d'une association loi 1901 avec un budget annuel inférieur à 153 000 € (seuil 2023), la tenue d'un plan comptable n'est pas obligatoire. La loi du 1er juillet 1901 n'impose aucune obligation comptable spécifique pour les associations, sauf si elles remplissent certains critères, comme recevoir des subventions publiques importantes ou avoir une activité économique significative. La loi impose donc pour une association du type de celle de L'ODICE un suivi rigoureux des recettes et dépenses appelé "livre des comptes".

Toutefois, un logiciel préparé par une entreprise pour le compte des associations a servi de modèle pour la partie « comptes de résultats ». Avec l'aide de Catherine Krishnamurthy et la validation de Brice, le logiciel a été adapté à L'ODICE et utilisé à compter du 1/1/2025.

Si nous avons des questions, il nous est demandé de les noter pour que nous puissions y répondre lors de notre prochain CA.

- Frais de salle ?

- Carnets ? (Pour l'AG lors de notre prochaine vente Linda et Denise s'en occupent avec un carnet à souches)

Jean-Paul contacte José pour les carnets perdus.

- Prix de la cotisation à revoir en AG, ou alors passer un an sur deux à une AG en visio pour limiter les dépenses.

Ateliers

Un zoom ateliers est prévu le 25 à 19h30.

Nous attendrons donc que cet échange ait eu lieu avant d'organiser mieux ces ateliers.

Deux salles ont été prévues pour ceux-ci.

Bureau futur ?

Qui se présentera au prochain bureau ? Il serait bon de le savoir avant le prochain CA.

Futur président ? Secrétaire ? Trésorier ?

Prochain CA

Lundi 7 avril à 20h, avec à l'ordre du jour :

- l'organisation des ateliers
- l'organisation du lundi de l'AG (ne pas oublier de sélectionner des phrases)
- l'organisation du rendez-vous de la visio du 16 avril avec les adhérents

Notre réunion démarre à 20h et se termine à 21h35

Merci à tous

Sylvie, secrétaire